

DUT 2

Gestion Logistique et Transport

REFERENCE : 60AB218G

Contrat de Professionnalisation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Christine KLAJA Institut Universitaire Technologique Tel : 03 85 42 44 52 christine.klaja@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine BAILLY / Tél : 03.80.39.51.93 martine.bailly@u-bourgogne Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03.80.39.38.69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	
<p>La formation du DUT Gestion Logistique et Transport en alternance est une formation dispensée sur 2 ans (septembre N à septembre N+2). Elle se compose pour la 2^{ème} année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'enseignements en présentiel à l'IUT sur 21 semaines entre septembre et juin - De périodes en entreprise d'une durée de 26 semaines entre septembre et fin août. <p>Cette formation vise à former des techniciens et personnel d'encadrement intervenant dans tous les domaines liés à la logistique et au transport. La formation est organisée sur 2 semestres comprenant des unités d'enseignements associant enseignements généraux (Anglais, communication, droit, gestion, mathématiques appliquées, mercatique, informatique, etc...), professionnels (transport routier, aérien, maritime, ferroviaire, commerce international, logistique globale, entreposage, gestion de stock, gestion de production, etc...) et la conduite de projets tutorés.</p>	
OBJECTIFS	
<p>Les titulaires du DUT GLT, grâce à leur maîtrise des techniques et savoir-faire professionnels, ont un rôle d'interface entre les demandes des clients ou fournisseurs et la réalisation concrète des opérations logistiques. Ils peuvent facilement s'insérer dans les nombreux métiers sédentaires de la chaîne logistique : techniciens logistiques dans les secteurs industriels, dans la distribution ou encore au sein des entreprises de transport et prestataires logistiques</p>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Moins de 26 ans ▶ Demandeurs d'emploi 26 ans et plus, inscrits au Pôle emploi 	
DISPOSITIFS	
<p>Hors contrat de professionnalisation, la formation s'adresse aux salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur plan de formation ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé) 	

- ▶ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF)
- ▶ En Congé Individuel de Formation (CIF)
- ▶ Dans le cadre du DIF
- ▶ A titre individuel

PRE-REQUIS

- ▶ Avoir validé au moins une année d'enseignement supérieur DUT GLT
- ▶ Par validation d'acquis de l'expérience
- ▶ Par équivalence de diplôme

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

Les enseignements sont assurés par une vingtaine d'intervenants qualifiés :

- ▶ Enseignants certifiés et agrégés
- ▶ Enseignants-chercheurs
- ▶ Intervenants professionnels
- ▶ Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé dans le cadre de leur période en entreprise et des projets menés tout au long de la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Durée de la formation : 735 sur 105 jours de cours + 2h d'examens non facturés
- ▶ Lieu de la formation : IUT Chalon sur Saône

MOYENS TECHNIQUES

Les enseignements dispensés à l'IUT d'outils pédagogiques performants et adaptés aux besoins de la formation

- Salle de cours équipées de vidéo-projecteurs et disposant d'un accès Wifi.
- Salles informatiques équipées de postes informatiques récents et de logiciels bureautiques et professionnels adaptés.
- Salle de communication multimédias
- Ordinateurs portables pouvant être mis à disposition des étudiants.
- Laboratoire de langues
- Amphithéâtre équipé multimédias pouvant accueillir cours, conférences, etc...
- Salle informatique en accès libre

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation s'organise sur deux semestres comprenant des enseignements dispensés sous forme :

- De cours en face à face pédagogique avec les intervenants
- De Travaux pratiques en groupes restreints (langue, informatique, communication, etc...)

Ces enseignements intègrent :

- Des enseignements « traditionnels » en présentiel
- La conduite de projets en groupe
- Des visites d'entreprises
- Des mises en situation professionnelle (Etude de cas, « jeux » de simulation de gestion d'entreprise)
- Des conférences-débats, visite de salons, rencontres avec des professionnels, etc...

SELECTION PEDAGOGIQUE

Dates limites de dépôt des candidatures : à partir du 14 février

Notification des résultats : Au plus tard le 18 mai 2018

2^{ème} session possible selon places restantes

RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

Date limite de recrutement en entreprise : 3 septembre 2018

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Avant d'être sélectionné

- ▶ Téléchargement du dossier de candidature pédagogique : scola@iutchalon.u-bourgogne.fr

- ▶ Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'IUT de Chalon sur Saône
- ▶ Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)
- Après accord de recrutement par une entreprise** (et acceptation pédagogique)
- ▶ Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- ▶ Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- ▶ Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un contrat, un devis, un programme et une convention de formation
- ▶ L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- ▶ Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

MODALITES D'ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

La validation du diplôme s'effectue sur les bases du contrôle continu avec des modalités d'évaluation diverses :

- examens écrits
- interrogations orales
- compte rendu projets de groupe ou individuels menés par écrit et / ou oralement
- rapport de stage écrit
- soutenance de stage devant un jury

Le diplôme universitaire de technologie est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des matières affectées de leur coefficient, y compris les projets tutorés et les stages, et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement.

▶ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :

▶ http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

REMUNERATION DU SALARIE (Contrat de Professionnalisation)

16-20ans	21-25ans	26 ans et plus
65%*	80%*	100%* du SMIC ou 85% du minimum conventionnel (ne peut être inférieur au SMIC)

**en pourcentage du SMIC*

PERIODE EN ENTREPRISE ET CONGES

Le titulaire du contrat a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

COMPETENCES ACQUISES

Communiquer et connaître l'entreprise :

- ▶ Capacité à communiquer
- ▶ Bonne connaissance des langues étrangères (anglais +une autre langue vivante)
- ▶ Aptitude aux relations humaines et au dialogue, capacité à travailler en équipe
- ▶ Sens de la négociation et des relations commerciales.
- ▶ Sens de l'organisation, esprit d'analyse, organisation et rigueur

Gérer la logistique et les transports :

- ▶ Prise de décision et sens de l'initiative, capacité à gérer les aléas
- ▶ Maîtrise des outils statistiques et informatiques
- ▶ Capacité à réguler des flux en développant un système logistique et des réseaux d'information

performants

- ▶ Compétences dans les différents domaines de la chaîne logistique
- ▶ Maîtrise des outils nécessaires à l'optimisation de la qualité et de la sécurité des flux physiques et informationnels
- ▶ Bonne connaissance des principaux courants d'échanges internationaux et des pratiques du commerce international

DEBOUCHES

En entreprise, les fonctions assurées correspondent le plus souvent à des activités d'organisation des flux de personnes ou de marchandises (répartiteur, technicien d'exploitation ou de graphicage, gestionnaire de parc de véhicules, gestionnaire de stocks, organisation d'entrepôts...).

CALENDRIER DES PUBLICS NON ALTERNANTS

▶ Etudiants en formation initiale

Le nombre d'heures de formation est différent du calendrier des alternants qui reçoivent des enseignements professionnels complémentaires au programme pédagogique national.

▶ Stagiaires de formation continue

Les salariés en CIF ont un volume horaire plus important que les alternants pour compenser les apprentissages non acquis en entreprise ou pour recevoir des compléments de formation.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>